

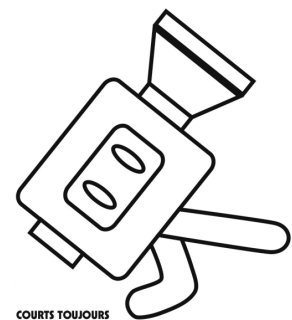
COURTS TOUJOURS 2009

Le master de Management des Organisations Culturelles,
l'Université Paris-Dauphine et l'association Biz'Art
vous présentent

Courts Toujours 2009 Festival de courts-métrages 7^{ème} édition - 1^{er} avril 2009

Le film d'animation

Dossier Partenariats



Sommaire

Quand le cinéma s'invite à l'Université...	3
Le film d'animation	4
Sélection des courts-métrages	5
Programme	6
Plan de communication	10
Devenez partenaire	11
Contacts	12
Annexes	13

Quand le cinéma s'invite à l'université ...

Chaque année, le Festival Courts Toujours se fixe comme défi majeur d'aller à la rencontre des jeunes talents du cinéma et de leur permettre de confronter leurs premiers courts-métrages au regard des professionnels. Courts Toujours sélectionne des œuvres innovantes et permet à un large public de venir découvrir le cinéma de demain.

La première édition du Festival a été mise en place en mars 2003, à l'initiative des étudiants du Master « Management des Organisations Culturelles », réunis dans le cadre de l'association Biz'Art¹. Une dizaine de courts-métrages présélectionnés avait été projetée au cours d'une soirée à l'issue de laquelle 500 spectateurs avaient élu leur film favori et rencontré acteurs, réalisateurs et producteurs. Cette initiative rencontra un vif succès.

Fortes de cette réussite, les promotions suivantes ont repris et développé le projet en constituant chaque année un jury de professionnels du cinéma et en multipliant les prix décernés. Le Festival Courts Toujours a su trouver un public de plus en plus nombreux non seulement au sein des sphères universitaires mais également parmi les professionnels, qui le considèrent comme un événement culturel à part entière.

Pour l'édition 2009, le Festival Courts Toujours :

- se place sous le thème du « film d'animation »,
- s'accompagne de deux événements parallèles :
 - une soirée de projection de films non retenus par le jury à l'Abacadabar, le 23 mars 2009.
 - une exposition des storyboards² des films d'animation sélectionnés, du 30 mars au 3 avril 2009.

¹ Biz'Art est l'association regroupant les étudiants actuels et les diplômés de l'ex DESS 234 Gestion des Institutions Culturelles de l'Université Paris-Dauphine, devenu Master 2 Management des Organisations Culturelles en 2005. Elle concerne les étudiants et diplômés des formations initiale et continue.

² Le storyboard ou scénarimage rassemble toutes les images et documents qui scénarisent le film avant le tournage.

Le film d'animation

Pourquoi le film d'animation? Autrefois chasse gardée des enfants ou des spécialistes et passionnés, l'animation connaît aujourd'hui un succès grandissant et un fort élargissement de ses publics. Nominations et récompenses dans les grands festivals de films internationaux en sont la preuve. Les récents succès de *Persépolis*, lauréat du Prix du Jury du Festival de Cannes en 2007, avec plus d'1,2 millions de spectateurs et *Valse avec Bachir* d'Ari Folman, en compétition officielle au Festival de Cannes en 2008, ont ainsi donné au film d'animation ses lettres de noblesse.

Réunissant une infinité de modalités d'expression, le film d'animation est un genre propre à servir aussi bien la fiction que le documentaire. Loin de se cantonner à un pur divertissement comme ont pu l'être les excellentes productions américaines telles la série des *Shrek*, *Wallace et Gromit* ou encore *Ratatouille*, les films d'animation expérimentent des esthétiques particulières (*L'étrange Noël de Mr Jack* de Tim Burton ou *Le Tombeau des Lucioles* de Isao Takahata entres autres). Mêlant graphisme et nouvelles technologies, le film d'animation offre un espace de liberté artistique qui attire les vocations mais également le public.

Pour toutes ces raisons, le film d'animation constituera le fil conducteur de cette 7ème édition du Festival Courts Toujours. Soulevant des enjeux artistiques, économiques, techniques et politiques, ce thème s'adresse non seulement aux jeunes réalisateurs des écoles de cinéma mais aussi à ceux des écoles de graphisme.

Courts Toujours 2009 invite donc tous les amoureux du cinéma à une programmation audacieuse et innovante et convie tous ceux qui se soucient des défis et des enjeux de ce « nouveau » genre.

Sélection des courts-métrages

Critères

La sélection des courts-métrages se fera en fonction de la qualité technique et artistique des films présentés. Leur originalité sera également prise en compte.

Le film d'animation recouvrant un vaste champ d'expérimentations techniques, tous les styles et moyens d'expression (2D, 3D, pâte à modeler,...) pourront être envisagés.

Le jury

Six à sept professionnels reconnus dans le monde du cinéma constitueront le jury : acteurs, réalisateurs, critiques, producteurs ou exploitants viendront porter un regard expert sur la sélection et une caution artistique au palmarès.

La liste des membres du jury de l'édition 2009 n'étant pas encore définitive, voici à titre indicatif les membres présents en 2008 :

- Alice Butaud, actrice,
- Joséphine Serre, actrice,
- Marc Bonduel, producteur et directeur du festival de Biarritz,
- Danièle Hibon, programmatrice cinéma à la Galerie Nationale du Jeu de Paume,
- Béatrice et Hughes Espinasse, réalisateurs et lauréats Courts Toujours – édition 2007.

Cette année, deux prix seront décernés aux lauréats :

- Le Grand Prix du Jury,
- Le Prix du Public.

Programme

Événement parallèle Exposition de storyboards du 25 mars au 1er avril 2009

Focus sur la technique ! Afin de se familiariser avec le travail préparatoire du film d'animation, les storyboards des films sélectionnés seront présentés au public. Sujets, héros, et techniques seront au rendez-vous pour aiguïser les curiosités.

Le Festival Courts Toujours 2009 se déroulera le mercredi 1er avril

17h30 – 19h00 : Conférence sur l'économie du film d'animation

Parole aux experts ! Les réalisateurs et acteurs de l'économie du film d'animation viendront partager avec le public, les expériences et enjeux liés à ce nouveau genre cinématographique en pleine expansion.

19h30-21h00 : Projection des films sélectionnés

Place au cinéma ! Les courts-métrages présélectionnés par l'équipe de programmation du Festival Courts Toujours seront soumis au regard critique d'un public que nous espérons nombreux et d'un jury de professionnels. Cette soirée permettra de découvrir de jeunes talents et de comprendre en quoi le film court, tremplin à la réalisation de longs métrages, est aussi un art à part entière.

21h30-22h00 : Débat entre le public et des professionnels, dépouillement des votes du public et délibération du jury

Questions / Réponses ! Les professionnels seront présents pour répondre aux interrogations du public.

22h00 : Remise des prix

Aux urnes ! Avis du public et avis d'experts, les prix remis permettront à tous d'exprimer intérêt et engouement pour les films en compétition.

Plan de communication

Présentation des objectifs

Pour la septième année consécutive, les étudiants du Master 2 « Management des Organisations culturelles » de Paris-Dauphine, avec le soutien de l'association Biz'Art, organisent le festival de courts-métrages Courts Toujours. Cet événement se place au cœur de la vie étudiante dans l'univers de la diffusion de l'art cinématographique. Il se donne pour engagement de favoriser le rapprochement entre réalisateurs, professionnels et étudiants.

Consacré cette année aux films d'animation, le festival s'accompagnera d'une campagne de communication innovante et créative.

La stratégie de communication devra ainsi répondre à deux principaux objectifs :

- garantir une bonne visibilité au festival auprès des réalisateurs, aussi bien étudiants que professionnels,
- attirer un large public.

Stratégies employées

Objectif 1 : Se rendre visible auprès des réalisateurs (étudiants et professionnels)

Nous souhaitons toucher des réalisateurs de divers horizons afin de confronter, lors de l'événement, des courts-métrages divers et de qualité.

Pour attirer l'attention des réalisateurs, nous insisterons essentiellement sur l'ancienneté de l'événement (7^{ème} édition), la qualité du jury, l'impact de la diffusion de leurs œuvres auprès du public et du réseau Courts Toujours (membres du site MySpace, anciens jurys, anciens élèves du Master).

Moyens de communication

- Site internet consacré au festival : www.courts-toujours.com
- Site MySpace dédié au festival et au court-métrage : www.myspace.com/courtstoujours .
- Affichage ciblé de l'appel à projets dans les écoles d'art et de cinéma (La Femis, l'ENS Louis Lumière, l'ENSAD, l'ESRA,...), dans les bibliothèques spécialisées, dans certains cinémas et institutions publiques.
- Diffusion de l'appel à projets auprès de la presse spécialisée et étudiante.
- Diffusion de l'appel à projets auprès des sites web spécialisés et sur des forums portant sur les courts-métrages et le cinéma.

Objectif 2 : attirer un large public

Notre campagne de communication se fera en trois étapes. Lors de son lancement, elle ciblera les étudiants et passionnés de courts métrages par une communication forte et attractive, afin de déclencher une première vague de bouche à oreille autour de l'événement.

Dans un deuxième temps, nous susciterons l'attention des professionnels du cinéma et de la culture sur le travail de ces réalisateurs

Enfin, nous diffuserons l'information auprès d'un public plus large, curieux et partiellement intéressé par les courts-métrages.

Moyens de communication

- Annonce de l'événement sur les sites internet, blogs et forums aussi bien culturels qu'étudiants, spécialisés dans le cinéma, l'animation et la bande-dessinée.
- Annonce de l'événement via le réseau facebook et le réseau des anciens du master.
- Annonce de l'événement auprès de la presse générale nationale et francilienne, culturelle, spécialisée, étudiante, gratuite ou payante.
- Annonce de l'événement auprès des radios franciliennes, culturelles, généralistes ou étudiantes.
- Couverture du festival par Channel 9, la télévision étudiante de l'Université Paris-Dauphine.
- Affichage et tractage dans les universités et grandes écoles parisiennes et franciliennes ainsi que sur les sites du CROUS.

- Affichage et tractage sur des « lieux cibles » : écoles d'art et de cinéma, salles de cinéma, bars, bibliothèques,...
- Organisation d'événements en amont du festival afin d'attirer les publics : vernissage de l'exposition le 25 mars et projection de quelques courts-métrages ayant attiré l'attention du comité programmation à l'Abacadabar³.

Supports promotionnels envisagés

- Affiches d'appel à projets : 100.
- Flyers d'appel à projets : 500.
- Affiches : 300.
- Flyers : 4000.
- Site MySpace : www.myspace.com/courtstoujours.
- Site internet (en construction)
- Cartons d'invitation :
 - vernissage : 100
 - festival : 200.

³ 123, avenue Jean Jaurès 75019 PARIS

Devenez partenaire du festival Courts Toujours

Le festival Courts Toujours est un événement culturel majeur de la vie étudiante de l'université de Paris-Dauphine. Etre partenaire vous permettra non seulement de toucher une large population étudiante, mais également un public plus diversifié de professionnels ou passionnés du monde du cinéma.

Participez à un événement culturel majeur de la vie étudiante

Fort de son succès, le festival est devenu au cours de ses sept années d'existence une date clé du calendrier culturel de la vie étudiante à Dauphine. Il sera pour vous l'occasion de participer à un événement reconnu et apprécié.

Associez votre action à celle de l'université de Paris Dauphine

L'université Paris - Dauphine est un vivier d'étudiants forts de nombreux centres d'intérêts ou activités. Jouissant d'une réputation qui n'est plus à démontrer, vous associer à Dauphine sera pour vous l'occasion de toucher une population estudiantine attentive et mobilisée.

Touchez des étudiants...

Au-delà des étudiants de Dauphine, le festival se fixe pour objectif, par le biais de sa communication, de toucher des étudiants de différentes facultés ou écoles parisiennes.

... mais également un public varié !

Enfin, ce festival peut être pour vous l'occasion de tisser des liens avec un public varié de passionnés du cinéma, de professionnels, enseignants ou réalisateurs.

Comment devenir partenaire ?

En contactant notre commission partenariats au 06.62.84.84.60 ou par mail à l'adresse suivante : partenariats@courts-toujours.com, Vous pouvez choisir d'apporter deux types de soutien:

- un soutien financier
- un soutien en nature

La concrétisation d'un partenariat avec Courts Toujours...

La promotion de votre organisation pourra ainsi se manifester notamment par :

- la présence de votre logo et la marque de votre soutien sur les outils de communication au sein de l'université Paris-Dauphine et à l'extérieur,
- l'assurance d'une présence visuelle lors de la soirée du Festival,
- la mise à disposition d'invitations afin de participer à l'événement et être présent au cocktail qui suivra la projection, en présence du jury.

Contacts

Vous trouverez ci-dessous tous les contacts pouvant vous être utiles. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par email pour nous faire part de vos interrogations ou observations. Nous nous engageons à vous répondre le plus rapidement possible.

Coordination

Anne Tavernier

infos@courts-toujours.com

06.30.35.55.40

Programmation

Faustine Matheron
Arnaud Meyer
Laure Protat
Ségoène Reungoat

programmation@courts-toujours.com

06.82.17.89.81

Partenariats

Laura Draghici-Foulon
Céline Baltide
Céline Kraff
Maylis Leplatre

partenariats@courts-toujours.com

06.62.84.84.60

Communication

Diane Lafon
Amélie Bodin
Léa Welcman

communication@courts-toujours.com

06.80.72.48.44

Logistique

Sarah Descargues
Bertrand Labarre

06.30.41.66.00

Evènements parallèles

Florian Auvinet
Hwa Yeon Cho
Camille Cottet
Justine Weulersse

off@courts-toujours.com

06.29.96.49.67

Annexes

Annexe 1: Règlement du Festival 14

Annexe 2: Appel à projet 17

RÈGLEMENT DU FESTIVAL COURTS TOUJOURS

Article 1. Objet

Sous l'égide de l'Association Biz'Art, le Master 2 Management des Organisations Culturelles de l'Université Paris Dauphine organise, le **1er Avril 2009**, une compétition de films **courts d'animation**.

Article 2. Conditions d'inscription

Pour participer à la sélection, le film devra être envoyé avant le **20 février 2009**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse ci-dessous:

Festival Courts Toujours
Faustine Matheron
15 rue Marguerin
75014 Paris

Des informations complémentaires peuvent être obtenues par courriel en écrivant à l'adresse suivante : programmation@courts-toujours.com

Chaque boîtier et chaque copie devront :

- porter mention du **titre** du film, du **nom** et de l'**adresse** du réalisateur et, le cas échéant, du producteur, ainsi que de la **durée** du film,
- être accompagnés de la « **fiche d'inscription Festival Courts Toujours 2009** », signée et dûment complétée, disponible à l'adresse :

www.myspace.com/courtstoujours ou
www.courts-toujours.com

Le non-respect de l'une de ces conditions entraînera immédiatement l'impossibilité pour le participant de prendre part à la compétition.

Article 3. Forme et nature du film

Seront soumis au comité de sélection pour participer à la compétition du **Festival Courts Toujours 2009** les courts métrages originaux de **moins de 60 (soixante) minutes**, achevés après le **1er janvier 2002**, en **langue française** ou **sous-titrés en français** ou **muets**, sous réserve de l'acceptation et du respect des termes du présent règlement par les participants.

Ne seront acceptés que les films disponibles sur les formats **DVD** (film seul, sans menu) ou **DIVX**. Si l'état de la copie est jugé insatisfaisant, le film pourra être retiré de la compétition.

Article 4. Sélection en compétition

L'équipe du festival effectuera une sélection des films pouvant être récompensés et feront l'objet d'une diffusion le 1 avril 2009 à l'Université Paris Dauphine.

Le nombre de films projetés lors de la soirée dépendra de la durée des films sélectionnés.

Les critères de sélection retenus seront : la qualité artistique et technique du film ainsi que son originalité.

Article 5. Récompenses

Deux prix seront décernés à l'issue des projections :

- le *Grand Prix du Jury*. Ce prix sera accordé par un jury composé de professionnels du monde du cinéma. Le jury est indépendant de l'équipe d'organisation du Festival, et ses décisions ne pourront être contestées, pendant ou après la remise des prix.

- le *Prix Coup de cœur du public*. Ce prix est décerné après un vote du public présent le soir de la projection.

Article 6. Présence des réalisateurs

Les réalisateurs seront avertis de la sélection de leur film pour la compétition par l'équipe du festival **au plus tard quinze jours avant la date du festival**.

La présence du réalisateur du film, ou de l'un de ses représentants (acteur, producteur, ou autre personne ayant participé au court métrage) est **obligatoire** lors de la soirée de projection des films, suivie de la cérémonie de remise des prix. Le réalisateur ou son représentant pourra par ailleurs être invité à débattre avec les spectateurs à l'issue de la projection.

Toute absence entraînera le retrait du film de la compétition.

La soirée de projection et de remise des prix aura lieu le **mercredi 1 avril 2009** à l'Université Paris Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75016 Paris.

Article 7. Restitution des copies

Si le participant souhaite la restitution du support de son film, il devra joindre au dossier d'inscription une enveloppe timbrée au tarif en vigueur et libellée à son nom et adresse. La demande devra être écrite expressément dans le dossier. Le film sera renvoyé au plus tard le mois suivant la soirée du festival, sauf accord préalable.

L'organisation ne pourra être tenue responsable de la dégradation partielle ou totale ou de la perte des supports de films qui lui seront envoyés.

Article 8. Autorisations

Les participants autorisent le festival à projeter leurs œuvres et à en reproduire des photographies ou des extraits vidéo ou numériques de moins de 3 (trois) minutes sur tous supports, et sans durée limitée.

La diffusion se fera exclusivement dans un cadre promotionnel : dans les publications du festival, dans la presse, sur les chaînes de télévision et sur le site web du festival.

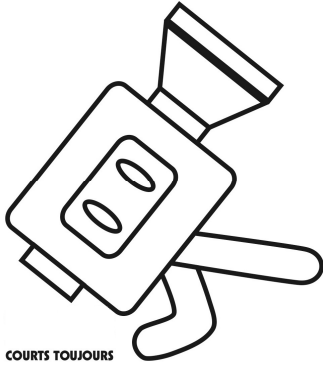
Ces utilisations ne pourront en aucun cas donner lieu à une rétribution ou au versement de droits d'auteur envers les participants.

Les participants acceptent d'être filmés ou photographiés pendant la soirée de projection. La vidéo ou les clichés n'auront d'autre utilisation que promotionnelle.

Article 9. Responsabilité

Les participants ne peuvent mettre en compétition que des films dont ils sont eux-mêmes l'auteur. Ils s'engagent à être titulaires des droits relatifs à la musique, aux sons et aux images qu'ils ont utilisés pour la réalisation de leur œuvre ou à respecter les conditions juridiques nécessaires à l'utilisation de l'œuvre d'un autre auteur. Tout plagiat ou contrefaçon engage la responsabilité juridique du participant, et n'engage d'aucune façon la responsabilité de l'organisation du festival.

L'équipe du festival se réserve le droit d'annuler la manifestation, sans que sa responsabilité ne soit engagée.



APPEL AUX REALISATEURS

Courts Toujours attend vos courts métrages !

Le master de management des Organisations Culturelles de l'Université Paris Dauphine, sous l'égide de l'association Biz'art, vous présente la 7ème édition de son festival de courts métrages :

Courts Toujours 2009
Mercredi 1er avril 2009
A l'Université Paris Dauphine

Le festival sera cette année consacré au **film d'animation**.

Les films sélectionnés seront diffusés lors d'une soirée de projection publique et primés par un **jury de professionnels** du monde du cinéma. À l'issue de la projection seront remis le *Grand Prix du Jury* ainsi que le *Prix Coup de cœur du Public*.

La soirée s'inscrira au sein d'une programmation d'événements annexes (conférence, expositions...), « **Côté Courts** », portant également sur le film d'animation.

Les courts métrages seront retenus pour leur originalité ainsi que leur qualité artistique et/ou technique.

*Les films sélectionnés devront respecter les **critères suivants** :*

- Durée maximale de 60 minutes.
- Court-métrage produit **après le 1^{er} janvier 2002**.
- Copie **DVD, DIVX** (les formats de copie HD et HDV ne pourront être sélectionnés)
- Film francophone ou sous-titré français ou muet.
- Mention sur la copie du **nom** et de l'**adresse** du réalisateur et, le cas échéant, du producteur, ainsi que du **titre** et de la **durée** du film.
- Copie accompagnée de la « fiche d'inscription **Festival Courts Toujours 2009** » signée et dûment complétée.

Merci de nous faire parvenir **vos courts-métrages accompagnés de la fiche d'inscription avant le 20 février 2009** à l'adresse suivante :

Festival Courts Toujours
Faustine Matheron
10 rue Marguerin
75014 Paris

Renseignements, règlement et téléchargement de la fiche d'inscription sur

www.myspace.com/courtstoujours
www.courts-toujours.com

Contact : programmation@courts-toujours.com

